



Séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Farnham, tenue le 7 mars 2016 à 19 h dans la salle du conseil de l'hôtel de ville à Farnham, à laquelle étaient présents MM. les conseillers André Claveau, Vincent Roy, Roger Noiseux et Rico Laguë, sous la présidence du maire, M. Josef Hüsler, formant quorum. Étaient également présents M. François Giasson, directeur général et M^{me} Marielle Benoit, greffière.

Première période de questions

Les quatorze personnes présentes posent des questions sur les sujets suivants :

- Sujet 25 - Quels sont les imprévus?
- Sujet 11 - C'est où?
- Sujet 13 - C'est où?
- Sujet 25 - Pourquoi creuser plus long?

2016-056

Adoption de l'ordre du jour

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant les points suivants:

51. Journée régionale de distribution d'arbustes pour les propriétés aux abords des bandes riveraines
52. Exposition de voitures anciennes

Procès-verbaux

2016-057

Adoption des procès-verbaux des séances tenues les 1^{er} et 15 février 2016

CONSIDÉRANT qu'une copie des procès-verbaux des séances tenues les 1^{er} et 15 février 2016 a été remise à chacun des membres du conseil au moins la veille de la séance;

Il est PROPOSÉ par M. Roger Noiseux

ET RÉSOLU unanimement que la greffière soit dispensée de faire la lecture des procès-verbaux des séances tenues les 1^{er} et 15 février 2016.

QUE lesdits procès-verbaux soient adoptés tel que présentés.

Réglementation



2016-058 ***Règlement 494 décrétant des travaux de réfection des médias filtrants à la station de traitement d'eau potable et pourvoyant à un emprunt de 1 798 000 \$ pour en acquitter le coût - Certificat de la procédure d'enregistrement***

Le certificat de la greffière relatif à la journée d'enregistrement du 24 février 2016 est déposé. Aucune signature n'a été reçue.

2016-059 ***Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Dispositions diverses) - Avis de motion***

M. André Claveau donne avis qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un *Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Dispositions diverses)*.

Dispense de lecture du règlement est demandée puisqu'une copie du projet de celui-ci a été remise à tous les membres du conseil municipal aux fins de la présente séance.

2016-060 ***Règlement modifiant le Règlement 124 concernant le régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Farnham - Avis de motion***

M. Rico Laguë donne avis qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un *Règlement modifiant le Règlement 124 concernant le régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Farnham* afin de modifier l'article 4.3.7 sur la rente payable aux retraités.

Dispense de lecture du règlement est demandée puisqu'une copie du projet de celui-ci a été remise à tous les membres du conseil municipal aux fins de la présente séance.

2016-061 ***Règlement modifiant le Règlement 490 décrétant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Farnham pour l'année 2016 - Avis de motion***

M. André Claveau donne avis qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un *Règlement modifiant le Règlement 490 décrétant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Farnham pour l'année 2016*, afin d'ajouter un taux d'intérêts sur les créances non payées et une tarification pour de nouveaux cours de natation.

Dispense de lecture du règlement est demandée puisqu'une copie du projet de celui-ci a été remise à tous les membres du conseil municipal aux fins de la présente séance.

2016-062 ***Adoption du premier projet de Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Dispositions diverses)***

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que la greffière a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné à la présente séance;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy



ET RÉSOLU unanimement que le premier projet de *Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Dispositions diverses)* soit adopté suivant sa forme et teneur.

QUE l'assemblée publique de consultation sera tenue le 29 mars 2016.

2016-063 **Adoption du Règlement 495 décrétant un mode de tarification pour le financement des dépenses relatives aux travaux de nettoyage du cours d'eau Choinière**

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que la greffière a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 1^{er} février 2016;

Il est PROPOSÉ par M. Roger Noiseux

ET RÉSOLU unanimement que le *Règlement 495 décrétant un mode de tarification pour le financement des dépenses relatives aux travaux de nettoyage du cours d'eau Choinière* soit adopté suivant sa forme et teneur.

2016-064 **Adoption du Règlement 496 décrétant un mode de tarification pour le financement des dépenses relatives aux travaux d'entretien de la branche 9 de la rivière Sud-Ouest**

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que la greffière a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 1^{er} février 2016;

Il est PROPOSÉ par M. Roger Noiseux

ET RÉSOLU unanimement que le *Règlement 496 décrétant un mode de tarification pour le financement des dépenses relatives aux travaux d'entretien de la branche 9 de la rivière Sud-Ouest* soit adopté suivant sa forme et teneur.

Administration générale, greffe et affaires juridiques

2016-065 **Conclusion d'une entente hors Cour pour la finalisation du dossier d'expropriation devant le Tribunal administratif du Québec portant le numéro SAI-M-227420-1408**

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution 2016-007 concernant l'entente hors Cour dans ce dossier;



CONSIDÉRANT que l'autorisation de signature des documents pertinents a été omise;

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë

ET RÉSOLU unanimement que la résolution 2016-007 soit modifiée par l'ajout du paragraphe suivant :

« QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence le greffier adjoint, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tout document permettant de donner effet à cette décision. »

2016-066 Expropriation du lot 4 355 060 du cadastre du Québec (433, rue Jacques-Cartier Sud)

CONSIDÉRANT que des études de sol ont été effectuées;

CONSIDÉRANT que des contaminants ont été relevés;

CONSIDÉRANT que le coût estimé de la décontamination est de 92 000 \$;

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham abandonne le projet d'expropriation du lot 4 355 060 du cadastre du Québec (433, rue Jacques-Cartier Sud).

QUE les procureurs de la firme Tremblay Bois Mignault Lemay s.e.n.c.r.l. soient mandatés afin de remplir les procédures permettant de donner effet à cette décision.

2016-067 Acquisition du lot 5 852 172 du cadastre du Québec (Boulevard Industriel)

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur du *Règlement 493 décrétant l'acquisition et l'affectation du lot 5 852 172 du cadastre du Québec à des fins industrielles municipales et pourvoyant à l'appropriation des deniers nécessaires pour en défrayer le coût à même le fonds général;*

CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham détient une étude de caractérisation des sols démontrant l'absence de contamination sur le lot 5 852 172 du cadastre du Québec;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham offre à la compagnie Société immobilière PPM inc. propriétaire du lot 5 852 172 du cadastre du Québec, la somme de 1,75 \$ le pied carré pour l'acquisition de cet immeuble pour fins de réserve foncière.

QUE M^e Diane Lépine, notaire, soit mandatée afin de procéder à cette transaction.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence le greffier adjoint, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tous les documents permettant de donner effet à cette décision.



QUE les honoraires de M^e Lépine soient imputés au poste budgétaire 02-140-00-412.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-600-00-723 et financée par le surplus libre.

2016-068 Ministère des Transports du Québec - Acquisition d'immeubles

Document : Lettre du ministère des Transports du Québec datée du 30 novembre 2015.

Il est PROPOSÉ par M. Roger Noiseux

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham informe le ministère des Transports du Québec qu'elle maintient son intérêt à faire l'acquisition des lots 4 355 814, 4 355 815 et d'une partie des lots 4 353 983 et 4 353 982 du cadastre du Québec.

QU'une décision finale sera prise lors de la communication du prix demandé pour ceux-ci.

2016-069 Politique municipale de la famille et des aînés et plan d'action

Document : Projet de Politique de la famille et des aînés et plan d'action daté de novembre 2015.

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham approuve et adopte sa Politique municipale de la famille et des aînés et son plan d'action.

QUE les résolutions 2005-515, 2005-695, 2006-240 et 2016-032 soient abrogées à toutes fins que de droit.

2016-070 Proclamation du mois de la jonquille

Document : Lettre du maire de la Ville de Bois-des-Fillion datée du 17 février 2016.

CONSIDÉRANT que le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

CONSIDÉRANT que la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

CONSIDÉRANT que grâce à des milliers de québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

CONSIDÉRANT qu'il est possible de prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain;

CONSIDÉRANT que près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT que les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;



CONSIDÉRANT que le mois d'avril est le mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

CONSIDÉRANT que la Société canadienne du cancer encourage les québécois à poser un geste significatif pendant le mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham décrète que le mois d'avril est le mois de la jonquille.

2016-071

Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi - Entente intermunicipale concernant la délégation de compétence pour effectuer un appel d'offres - Réalisation d'un inventaire de frênes publics sur les territoires des Villes de Bromont, Cowansville, Farnham et Lac-Brome

Document : Courriel de la Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi daté du 27 janvier 2016.

CONSIDÉRANT que par le biais de l'entente intermunicipale visant la délégation de compétence pour procéder à un appel d'offres afin de réaliser un inventaire de frênes publics sur les territoires des Villes de Bromont, Cowansville, Farnham et Lac-Brome, la Ville de Farnham entend déléguer sa compétence à l'égard de l'appel d'offres, de l'adjudication et de la gestion du contrat visant la réalisation d'un inventaire de frênes publics sur les territoires des Villes mentionnées;

CONSIDÉRANT que ladite entente prévoit les modalités de son application et le partage des coûts de l'inventaire entre les parties suivant la réception des livrables prévus à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT que le projet d'entente a été présenté antérieurement à son adoption, conformément aux articles 468 et suivants de la Loi sur les cités et villes;

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham accepte les modalités de l'entente intermunicipale à intervenir visant la délégation de compétence pour procéder à un appel d'offres afin de réaliser un inventaire de frênes publics sur les territoires des Villes de Bromont, Cowansville, Farnham et Lac-Brome.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence le greffier adjoint, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tout document permettant de donner effet à cette décision.

Finances municipales

2016-072

Comptes à payer et état des revenus et dépenses au 3 mars 2016

Documents : Listes de comptes à payer et état des revenus et dépenses au 3 mars 2016.

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy



ET RÉSOLU unanimement que les factures faisant partie des listes de chèques ci-dessous soient approuvées et payées, ou le paiement ratifié, selon le cas :

Déboursés payés d'avance pour un montant total de 601 705,44 \$.

Comptes à payer pour un montant total de 408 195,20 \$.

QUE le paiement de la facture 188809 de la firme Avizo experts-conseils au montant de 10 336,25 \$ soit ratifié.

QUE le compte de dépenses de M^{me} Pauline Mercier soit approuvé et payé.

QUE l'état des revenus et dépenses au 3 mars 2016 soit approuvé.

2016-073

Règlement 483 décrétant l'achat d'un camion-échelle pour le Service de sécurité incendie et pourvoyant à un emprunt de 1 260 000 \$ pour en acquitter le coût - Réalisation complète de l'objet à coût moindre

Document : Dossier de la trésorière daté du 19 février 2016.

CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham a entièrement réalisé l'objet du *Règlement 483 décrétant l'achat d'un camion-échelle pour le Service de sécurité incendie et pourvoyant à un emprunt de 1 260 000 \$ pour en acquitter le coût* à un coût moindre que celui prévu initialement;

CONSIDÉRANT que le coût réel des travaux s'élève à 782 000 \$;

CONSIDÉRANT que le financement permanent de cette somme a été effectué;

CONSIDÉRANT qu'il existe un solde de 478 000 \$ non contracté de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier le *Règlement d'emprunt 483 décrétant l'achat d'un camion-échelle pour le Service de sécurité incendie et pourvoyant à un emprunt de 1 260 000 \$ pour en acquitter le coût* pour réduire le montant de la dépense et de l'emprunt;

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë

ET RÉSOLU unanimement que le montant de la dépense et de l'emprunt du *Règlement 483 décrétant l'achat d'un camion-échelle pour le Service de sécurité incendie et pourvoyant à un emprunt de 1 260 000 \$ pour en acquitter le coût* soit réduit de 1 260 000 \$ à 782 000 \$.

2016-074

Club troisième âge de Farnham inc. - Acquisition de mobilier

Document : Inventaire du Club troisième âge de Farnham daté de novembre 2015.

Il est PROPOSÉ par M. Roger Noiseux

ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal autorise l'acquisition des biens du Club troisième âge de Farnham inc, listés dans le document



Inventaire - Novembre 2015, à l'exception des cadres muraux, du poêle au gaz, du congélateur et du piano, pour la somme de 7 500 \$.

Que cette somme soit payée en deux versements. Un premier de 5 000 \$ le 15 mars 2016 et un second de 2 500 \$ le 15 mars 2017.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-700-00-725.

2016-075 Tournoi de hockey intermunicipalités

Document : Dossier de la responsable des ressources humaines daté du 10 février 2016.

CONSIDÉRANT que deux employés municipaux désirent organiser un tournoi de hockey intermunicipalités à Farnham;

CONSIDÉRANT que des frais devraient s'appliquer pour la réservation des heures de glace pour cet événement;

CONSIDÉRANT que les profits de ce tournoi seront remis à un organisme de Farnham;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham accepte que des employés municipaux organisent un tournoi de hockey intermunicipalités à l'aréna Madeleine-Auclair le 30 avril 2016 de 8 h à 18 h.

QUE les heures de glace pour cet événement soient offertes par la Ville de Farnham.

Que cette gratuité représente une contribution financière de 1 495 \$.

2016-076 Transferts budgétaires

Document : Dossier de la trésorière daté du 24 février 2016.

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal autorise les transferts budgétaires suivants :

Objet	Montant	Transfert	
		De	À
Achat d'un véhicule pour le Service des loisirs, culture et tourisme	15 000 \$	01-211-10-000	22-700-00-724
	20 000 \$	22-700-00-722	22-700-00-724

2016-077 Radiation d'un compte à recevoir

Document : Dossier de la trésorière daté du 15 février 2016.

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau



ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham accepte de radier le compte à recevoir suivant :

Facture	Débiteur	Objet	Montant
5FD000343	Double V	Publicité	2 000 \$

QUE cette radiation soit imputée au poste budgétaire 02-190-00-940.

2016-078 École Saint-Jacques - Aide financière

Il est PROPOSÉ par M. Roger Noiseux

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham verse à l'école Saint-Jacques une aide financière maximale de 5 000 \$ pour la construction d'un gazébo.

QUE cette aide financière sera du même montant que celui versé par la Commission scolaire du Val-des-Cerfs pour ce projet.

QUE cette dépense soit financée par les fonds du tournoi de golf annuel.

2016-079 Utilisation du fonds de parcs et terrains de jeux

Document : Dossier de la trésorière daté du 12 février 2016.

CONSIDÉRANT qu'il avait été prévu que trois projets 2015 soient financés à même le fonds de parcs et terrains de jeux;

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë

ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal approprie les sommes suivantes du Fonds de parcs et terrains de jeux pour les projets de l'exercice financier 2015 :

Projet	Somme
Ajout d'un terrain de pétanque	13 043,41 \$
Balançoires dans deux parcs	13 721,07 \$
Nouvelles affiches d'identification des parcs	13 922,36 \$

2016-080 Travaux de la rue Jacques-Cartier - Imprévus

Document : Dossier de la trésorière daté du 12 février 2016.

CONSIDÉRANT que des travaux imprévus ont été réalisés;

Il est PROPOSÉ par M. Roger Noiseux

ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal décrète qu'une somme de 89 596,64 \$ soit appropriée à même le surplus libre pour payer une partie des travaux imprévus effectués à ce jour dans le projet de la rue Jacques-Cartier.

2016-081 Club Pixel Art - Exposition de photos



Documents : Lettre du Club Pixel Art datée du 18 janvier 2016 et dossier du directeur par intérim du Service des loisirs, culture et tourisme daté du 27 janvier 2016.

CONSIDÉRANT que le Club Pixel Art est un organisme accrédité mais dans une catégorie ne donnant pas droit à la gratuité des locaux;

CONSIDÉRANT qu'en conséquence des frais devraient s'appliquer pour la réservation de locaux par cet organisme;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham accepte que le Club Pixel Art dispose gratuitement du Marché public de la Station Gourmande les 15 et 16 octobre 2016 pour la tenue d'une exposition photos.

QUE le prêt de rideaux noirs, de tables, de chaises, du système de son et l'accès à la conciergerie soient accordés, dans la mesure des disponibilités.

Que cette gratuité représente une contribution financière de 627,36 \$.

2016-082

Programme d'accompagnement en loisir pour personnes handicapées 2016-2017

Document : Dossier du directeur par intérim du Service des loisirs, culture et tourisme daté du 3 février 2016.

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham autorise M. Yves Deslongchamps, directeur par intérim du Service des loisirs, culture et tourisme à déposer une demande d'aide financière en vertu du Programme d'accompagnement en loisir pour personnes handicapées 2016-2017.

2016-083

Association des personnes handicapées physiques de Brome-Missisquoi - Aide financière

Document : Lettre de l'Association des personnes handicapées physiques de Brome-Missisquoi datée du 9 février 2016.

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham octroie une subvention de 300 \$ à l'Association des personnes handicapées physiques de Brome-Missisquoi pour leur levée de fonds du 29 mai 2016.

QUE la Ville de Farnham autorise, dans la mesure des disponibilités, le prêt de tables, chaises et poubelles pour cette journée.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-190-00-970.

2016-084

École secondaire Jean-Jacques-Bertrand - Contribution à la remise des bourses

Document : Lettre de l'école secondaire Jean-Jacques-Bertrand datée du 28 janvier 2016.

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë



ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham autorise le versement de trois bourses de 250 \$ chacune, dans le cadre de la remise des bourses 2016 pour les finissants du 5^e secondaire de l'école secondaire Jean-Jacques-Bertrand, à être remises à des résidents de Farnham.

QUE M. Josef Hüsler, M^{me} Pauline Mercier et MM. André Claveau et Vincent Roy soient présents le 9 juin 2016 lors de cette remise.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-190-00-970.

2016-085

Coopérative jeunesse de services - Aide financière

Document : Courriel du Carrefour jeunesse emploi daté du 17 février 2016.

Il est PROPOSÉ par M. Roger Noiseux

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham octroie une subvention de 1 500 \$ au Carrefour jeunesse emploi pour l'édition 2016 de la Coopérative jeunesse de services de Farnham.

QUE les étudiants du Carrefour jeunesse emploi de Farnham devront effectuer des heures de travaux pour la Ville de Farnham équivalentes à une valeur de 500 \$.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-190-00-970.

Ressources humaines

2016-086

Entente de renouvellement de la convention collective des employés cols bleus

Document : Projet d'entente de renouvellement.

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham approuve le projet d'entente de renouvellement de la convention collective régissant les employés cols bleus, laquelle sera valide du 13 novembre 2014 au 12 novembre 2017.

QUE M. Josef Hüsler, maire, ou en son absence le maire suppléant, et M. François Giasson, directeur général, ou en son absence M^{me} Marielle Benoit, greffière, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tout document permettant de donner effet à cette décision.

2016-087

Entente de renouvellement de la convention collective des employés cols blancs

Document : Projet d'entente de renouvellement.

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham approuve le projet d'entente de renouvellement de la convention collective régissant les employés cols blancs, laquelle sera valide du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2017.



QUE M. Josef Hüsler, maire, ou en son absence le maire suppléant, et M. François Giasson, directeur général, ou en son absence M^{me} Marielle Benoit, greffière, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tout document permettant de donner effet à cette décision.

2016-088 Embauche d'un employé temporaire au Service des travaux publics (Département B)

Document : Dossier de la responsable des ressources humaines daté du 19 février.

Il est PROPOSÉ par M. Roger Noiseux

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham embauche M. Mark Fontaine à titre d'employé temporaire au Service des travaux publics (Département B) à compter du 29 mars 2016 pour une période maximale de cent quatre-vingt jours consécutifs, au salaire prévu à la convention collective en vigueur.

2016-089 Embauche d'un employé temporaire au Service des travaux publics (Département B)

Document : Dossier de la responsable des ressources humaines daté du 19 février.

Il est PROPOSÉ par M. Roger Noiseux

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham embauche M. Zachary Blanchet à titre d'employé temporaire au Service des travaux publics (Département B) à compter du 8 mars 2016 pour une période maximale de cent quatre-vingt jours consécutifs, au salaire prévu à la convention collective en vigueur.

2016-090 Échelle salariale des brigadiers scolaires

Document : Dossier de la responsable des ressources humaines daté du 26 janvier 2016.

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham adopte, à compter de ce jour, l'échelle salariale des brigadiers scolaires comme suit :

Poste	Rémunération horaire
Brigadier scolaire 1 ^{re} année	Salaire minimum + 8 % + 3,31 \$
Brigadier scolaire 2 ^e année et suivantes	Salaire minimum + 8 % + 3,56 \$

QUE la résolution 2014-276 soit abrogée à toutes fins que de droit.

2016-091 Échelle salariale - Instructeur de natation grade 2

Document : Dossier de la responsable des ressources humaines daté du 27 janvier 2016.

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy



ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham adopte, à compter de ce jour, l'échelle salariale suivante pour les instructeurs de natation grade 2 :

Poste	Rémunération horaire
Instructeur de natation grade 2	20,16 \$

2016-092 Union des Municipalités du Québec - Assises annuelles

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë

ET RÉSOLU unanimement que MM. Josef Hüsler, André Claveau et Jean Lalande soient autorisés à assister aux assises annuelles 2016 de l'Union des Municipalités du Québec, les 12 et 13 mai 2016 à Québec, au coût de 775 \$ par personne.

QUE les frais d'inscription soient payés par la Ville de Farnham.

QUE les frais de déplacement ainsi que les frais de subsistance soient remboursés selon la politique de la Ville, sur présentation des pièces justificatives.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-110-00-310.

2016-093 Fédération québécoise des Municipalités - Congrès

Il est PROPOSÉ par M. Roger Noiseux

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham autorise MM. Vincent Roy et François Giasson à assister au congrès de la Fédération québécoise des Municipalités du 29 septembre au 1^{er} octobre 2016 à Québec.

QUE les frais d'hébergement, de déplacement et de subsistance soient remboursés selon la politique de la Ville, sur présentation des pièces justificatives.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-110-00-310.

Travaux publics

2016-094 Achat de pierre 2016

Documents : Procès-verbal d'ouverture des soumissions daté du 29 février 2016 et conformité administrative datée du 7 mars 2016.

CONSIDÉRANT qu'à la suite de l'appel d'offres public, six soumissions ont été déposées comme suit :

Compagnie	Prix (Excluant les taxes, incluant le transport)
Carrière l'Ange-Gardien, division Bau-Val inc.	88 476,75 \$
Concassage Pelletier inc.	89 883,30 \$
Carrière Dunham inc.	101 387,63 \$



Compagnie	Prix (Excluant les taxes, incluant le transport)
Concassage Méthé inc. / Carrière DM Choquette	101 759,98 \$
Sintra inc. (Région Montérégie-Rive-Sud)	115 985,25 \$
Construction DJL inc.	127 338,95 \$

Il est PROPOSÉ par M. Roger Noiseux

ET RÉSOLU unanimement que la soumission de Carrière l'Ange-Gardien, division Bau-Val inc. pour l'achat de pierre 2016, aux montants inscrits à la soumission, soit acceptée.

QUE cette dépense soit imputée aux postes budgétaires 02-320-10-621, 02-415-00-621 et 02-413-00-621.

2016-095 Achat d'enrobés bitumineux 2016

Documents : Procès-verbal d'ouverture des soumissions daté du 29 février 2016 et conformité administrative datée du 7 mars 2016.

CONSIDÉRANT qu'à la suite de l'appel d'offres public, quatre soumissions ont été déposées comme suit :

Compagnie	Prix (Excluant les taxes, incluant le transport)
Carrière l'Ange-Gardien, division Bau-Val inc.	37 782,60 \$
Pavages Maska inc.	40 746,16 \$
Sintra inc. (Région Montérégie-Rive-Sud)	40 821,12 \$
Construction DJL inc.	41 158,72 \$

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë

ET RÉSOLU unanimement que la soumission de Carrière l'Ange-Gardien, division Bau-Val inc. pour la fourniture d'enrobés bitumineux 2016, aux montants inscrits à la soumission, soit acceptée.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-320-10-625.

2016-096 Contrat de pavage 2016

Documents : Procès-verbal d'ouverture des soumissions et analyse de conformité administrative datés du 29 février 2016.

CONSIDÉRANT qu'à la suite de l'appel d'offres public, sept soumissions ont été déposées comme suit :

Compagnie	Prix (Incluant les taxes)
-----------	------------------------------



Sintra inc. (Région Montérégie-Rive-Sud)	137 422,15 \$
Construction Techroc inc.	145 745,88 \$
Construction Bau-Val inc.	147 707,79 \$
Béton mobile St-Alphonse inc.	149 654,91 \$
Pavages Maska inc.	151 073,31 \$
Eurovia Québec constructions inc.	160 506,24 \$
Pavage Citadin inc.	190 531,18 \$

Il est PROPOSÉ par M. Roger Noiseux

ET RÉSOLU unanimement que la soumission de la compagnie Sintra inc. (Région Montérégie-Rive-Sud) au montant de 137 422,15 \$, incluant les taxes, pour les travaux de pavage 2016 soit acceptée.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-300-00-721 et financée par le surplus libre.

Traitement des eaux

2016-097

Bilan annuel de la qualité de l'eau potable 2015

Est déposé le bilan annuel de la qualité de l'eau potable 2015 pour la Ville de Farnham.

Incendie

2016-098

Schéma de couverture de risques en sécurité incendie - Adoption du rapport annuel 2015

Document : Courriel de la Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi daté du 5 février 2016.

CONSIDÉRANT que le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi est entré en vigueur le 7 juillet 2006;

CONSIDÉRANT que chaque Municipalité locale se doit de produire un rapport annuel pour l'année précédente et l'adopter par résolution, tel que prescrit par l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*;

CONSIDÉRANT que le ministère de la Sécurité publique a fourni un fichier Excel pour faciliter la rédaction et la compilation de la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie et que ce fichier comporte trois onglets soit : PMO (Plan de mise en œuvre), IP (Indicateur de performance) et GRAPH (Indicateur de performance sous forme de graphique);

CONSIDÉRANT que pour compléter les informations nécessaires à la rédaction du rapport annuel, le coordonnateur de la Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi a élaboré un fichier Excel additionnel;



CONSIDÉRANT que le rapport annuel 2015 a été complété par le directeur du Service de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham a pris connaissance du rapport d'activités annuel 2015;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham adopte son rapport d'activités annuel 2015 en lien avec le schéma de couverture de risques en sécurité incendie et autorise à le transmettre à la Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi qui consolidera l'ensemble des rapports annuels des Municipalités formant le territoire de la Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi et le transmettra par la suite au ministre de la Sécurité publique.

Services techniques et développement

2016-099

Demande de permis - 323, rue Principale Est

Document : Recommandation du Comité consultatif d'urbanisme datée du 8 février 2016.

CONSIDÉRANT la demande de permis déposée pour l'installation d'une plate-forme élévatrice au 323, rue Principale Est;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme;

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë

ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal refuse l'émission du permis pour l'installation d'une plate-forme élévatrice au 323, rue Principale Est, en zone de Plan d'implantation et d'intégration architecturale, tel que présenté.

QUE le conseil municipal suggère plutôt d'examiner la possibilité d'intégrer une plateforme à cisaille, dont le mécanisme serait installé sous la plateforme. À titre d'exemple, voir le modèle ci-dessous :



2016-100

Demande de permis - 50-54, rue de la Visitation Est



Document : Recommandation du Comité consultatif d'urbanisme datée du 8 février 2016.

CONSIDÉRANT la demande de permis déposée pour le remplacement de fenêtres au 50-54, rue de la Visitation Est;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme;

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal autorise l'émission du permis pour le remplacement de fenêtres au 50-54, rue de la Visitation Est, en zone de Plan d'implantation et d'intégration architecturale, tel que présenté.

2016-101

Demande de permis - 286-288, rue Bérard

Document : Recommandation du Comité consultatif d'urbanisme datée du 8 février 2016.

CONSIDÉRANT la demande de permis déposée pour le remplacement du revêtement extérieur au 286-288, rue Bérard;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal autorise l'émission du permis pour le remplacement du revêtement extérieur au 286-288, rue Bérard, en zone de Plan d'implantation et d'intégration architecturale, aux conditions suivantes :

- Que les rampes, colonnes et garde-corps des galeries soient remplacés par des rampes de PVC ou d'aluminium de couleur blanche.
- Que le recouvrement des fascias et soffites soit également de couleur blanche.
- Que les ouvertures (Portes et fenêtres) soient ceinturées d'un cadrage de couleur blanche.
- Que chaque coin du bâtiment soit muni d'arrêtes de couleur blanche.

2016-102

Demande de certificat d'autorisation - 120, rue Principale Est

Document : Recommandation du Comité consultatif d'urbanisme datée du 8 février 2016.

CONSIDÉRANT la demande de certificat d'autorisation déposée pour l'installation d'une enseigne commerciale au 120, rue Principale Est;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme;

Il est PROPOSÉ par M. Roger Noiseux

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham autorise l'émission du certificat d'autorisation pour l'installation d'une enseigne commerciale au 120,



rue Principale Est, en zone de Plan d'implantation et d'intégration architecturale, aux conditions suivantes :

- L'éclairage interne de l'enseigne est enlevé.
- L'éclairage de l'enseigne soit effectué de façon indirecte à l'aide d'appareils d'éclairage en col de cygne, fixés au-dessus du boîtier existant.

2016-103 Demande de certificat d'autorisation - 341, rue Principale Est

Document : Recommandation du Comité consultatif d'urbanisme datée du 8 février 2016.

CONSIDÉRANT la demande de certificat d'autorisation déposée pour l'installation d'une enseigne commerciale au 341, rue Principale Est;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme;

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham autorise l'émission du certificat d'autorisation pour l'installation d'une enseigne commerciale au 341, rue Principale Est, en zone de Plan d'implantation et d'intégration architecturale, tel que présenté.

QUE recommandation soit faite au requérant de consolider les attaches de la partie du bas de l'enseigne afin d'éviter que celle-ci ne se détache à nouveau.

Loisirs, culture et tourisme

2016-104 Club de soccer juvénile du Richelieu - Tournoi de soccer

Documents : Lettre du Club de soccer juvénile du Richelieu et dossier du directeur par intérim du Service des loisirs, culture et tourisme datés du 19 février 2016.

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham autorise la tenue d'un tournoi de soccer sur les terrains municipaux les 19, 20 et 21 août 2016.

QUE le terrain de l'école Saint-Jacques ne pourra pas être utilisé.

QUE les employés municipaux s'occupent du lignage des terrains.

QUE le comité organisateur pourra avoir accès au hall d'entrée de l'aréna Madeleine-Auclair à ces dates.

QUE la Ville de Farnham autorise, dans la mesure des disponibilités, le prêt du matériel suivant lors de ce tournoi :

- Tables et chaises pour le comité organisateur.
- Panneau électrique du Service des loisirs, culture et tourisme.
- Tables à pique-nique.
- Poubelles.



QUE les organisateurs devront voir à nettoyer les lieux utilisés et détenir une assurance responsabilité (D'un minimum de 1 000 000 \$) couvrant cette activité.

2016-105 Club optimiste de Farnham - Vente de garage

Document : Dossier du directeur par intérim du Service des loisirs, culture et tourisme daté du 9 février 2016.

Il est PROPOSÉ par M. Roger Noiseux

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham autorise la tenue d'une vente de garage dans le Stationnement Conrad-Blain par le Club optimiste de Farnham les 21 et 22 mai 2016 de 10 h à 18 h.

QUE la Ville de Farnham autorise, dans la mesure des disponibilités, le prêt de vingt tables pour cette activité.

QUE les organisateurs devront voir à nettoyer les lieux utilisés et détenir une assurance responsabilité (D'un minimum de 1 000 000 \$) couvrant cette activité.

QU'une cantine pourra être installée sur le site.

QUE le Club optimiste de Farnham devra voir à aviser les commerces voisins de cette activité.

Ajout

2016-106 Journée régionale de distribution d'arbustes pour les propriétés aux abords des bandes riveraines

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë

ET RÉSOLU unanimement que les arbustes à être distribués le 14 mai prochain soient remis gratuitement aux propriétaires de bandes riveraines.

2016-107 Exposition de voitures anciennes

CONSIDÉRANT l'organisation d'une exposition de voitures anciennes le 10 septembre 2016 par M. Alain Couture;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham verse une contribution financière de 600 \$ pour l'organisation d'une exposition de voitures anciennes le 10 septembre 2016, laquelle pourra être remise au 11 septembre 2016 si la température l'exige.

QUE le parc Israël-Larochelle pourra être utilisé lors de cet événement.

QUE des barrières pourront être prêtées, selon les disponibilités.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-190-00-970.

Seconde période de questions



Les quinze personnes présentes posent des questions sur les sujets suivants :

- Est-ce que la vente de la garderie Dinos rigolos est enregistrée à la Ville?
- Comment va le projet de garderie au Centre d'arts?
- Pourquoi la Ville finance le gouvernement dans le projet de gymnases à l'école Saint-Romuald?
- Est-ce qu'il y a un rapport d'ingénieur pour la démolition des anciens gymnases de l'école Saint-Romuald?
- Faut être prudent dans les augmentations de rentes du régime de retraite.
- Je veux une copie de l'expertise de mon immeuble sur la rue Jacques-Cartier sud.
- Je voudrais que les listes de comptes à payer soient disponibles avant les séances.
- Pourquoi annuler le compte de taxes du Double V?
- Pourquoi avoir accepté de réviser les évaluation du Tim Hortons et du Lucar?
- Quel est le taux d'augmentation des salaires?
- À la suite de ma demande de dérogation mineure sur la rue Racine, ça me coût moins cher de la remplacer que de la réparer.
- J'ai fait une étude sur les taux de taxation entre Farnham et les autres Villes.
- Qu'est-ce que la Ville va faire avec le terrain de l'église Saint-Fabien?

La séance est levée à 19 h 55.

Marielle Benoit, OMA
Greffière

Josef Hüsler
Maire